COMMISSION DES COUPES SENIORS

Réunion du :	5 septembre 2025
Président :	M. Daniel SION -
Présents :	Mme Micheline GOLAWSKI - MM. Jean-Luc BERNARD - Éric CHAPPE - Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN - Dominique GEENS - Jean Marie HUYS - André SOJKA - Richard RATAJCZAK -
Excusés :	Mme Caroline PLET –
Assiste à la Séance :	M. Denis LAMORILLE -

SENIORS

MODIFICATIONS PARTICIPATION COUPES SENIORS

Suite à la parution des groupes de R3 à D7 et courriers reçus suite à l'approbation des engagements COUPES SENIORS paru le 5 août 2025, la commission prend acte de l'engagement des équipes suivantes :

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD ACHEVILLE.

Coupe François PLATEAU

Equipes de D1 : US LESTREM.

Equipes de D2 : US CROISILLES.

Equipes de D3 : US RUCH CARVIN - FC LA ROUPIE - AFC LIBERCOURT.

Suite a la demande de l'AS SALOME évoluant en D4 son équipe ne peut pas participer à la Coupe François PLATEAU qui est réservée aux équipes évoluant de la R3 à la D3.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Equipes de D4 : USSM LOOS (b) - AS SALOME - AS VIOLAINES (b).

Equipes de D5 : FC BOUVIGNY.

Coupe Louis LETEVE

Equipes de D5 : US CROISILLES (b)

Equipes de D7 : ES BOIS BERNARD ACHEVILLE.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Equipes de D4 : US LAPUGNOY et COS MARLES (b).

Equipes de D5 : AS SALLY LABOURSE.

Equipes de D6 : ES HAILLICOURT, ESD ISBERGUES (c) et US LESTREM (b).

Equipes de D7 : FC FERFAY et ES THIENNES.

L'équipe du FC BOUVIGNY ne peut pas participer à la coupe Jean-Louis MALLEZ car elle ne fait pas partie du secteur BETHUNE et est déjà engagée en coupe Didier DEMANDRILLE.

Coupe Lucas CICA

Equipes de D6 : US LAPUGNOY

Equipes de D7 : FC AUCHEL (c) - USO DROCOURT (b) - ES HAILLICOURT (b) - AS NEUVIREUIL (c) -

L'équipe de l'ES THIENNES ne peut pas participer à la coupe Lucas CICA car elle participe à la Coupe Jean Louis MALLEZ et n'a pas engagée d'équipe B en championnat.
L'équipe C du SFC ACHICOURT ne peut pas participer à la coupe Lucas CICA car son équipe B y participe et qu'une seule équipe ne peut participer à la coupe Lucas CICA.
Coupe du TERNOIS SENIORS
Equipes de D7 : ES OURTON et US RIVIERE.

NON CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS

À la suite de la parution dans le journal du District de l'approbation des engagements COUPES SENIORS paru le 5 août 2025, les clubs suivants non pas confirmés leur engagement à ce jour, ces équipes ne pourront participer aux coupes cette saison.
Coupe François PLATEAU
Equipes de R3 : FA ARRAS (b) -
Equipes de D1 : OS AIRE (b) - CS AVION (b) - USO LENS -
Equipes de D3 : FC ANNAY - FC HINGES - AS NEUVIREUIL.
Coupe Didier DEMANDRILLE
Equipes de D5 : FC ANNAY (b) - FCH LENS -
Equipes de D6 : AG GRENAY -
Coupe Louis LETEVE
Equipes de D4 : OC COJEUL -
Coupe Jean-Louis MALLEZ
Equipes de D4 : FC VERQUIGNEUL -
Equipes de D5 : AS VENDIN 2000 -
Equipes de D7 : RC CALONNE -
Coupe Lucas CICA :
Equipes de D6 : OC COJEUL -
Equipes de D7 : ES ALLOUAGNE (b) - OF ARRAS (c) - FC BOUVIGNY (b) - FC GIVENCHY (b) - AG GRENAY (b) - O LA COMTE (b) - FCH LENS (b) - AS VENDIN (b) - OSC VITRY (b) -
Coupe du TERNOIS SENIORS
Equipes de D4 : : SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN - AS FREVENT -
Equipes de D5 : SC ARTESIEN (b) - US MONCHY BRETON - US PAS (b) - US ST POL (c) -
Equipes de D7 : FC VALHUON -

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 5 SEPTEMBRE 2025

Compte tenu des infos ci-dessous les engagements dans les différentes coupes sont de :
- Coupe de FRANCE : possible 165 engagements, se sont engagées dans cette compétition 161 équipes.
- Coupe de la LIGUE : possible 26 engagements, 26 clubs se sont engagés dans cette compétition.
- Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN : possible 165 engagements sont engagés 165 équipes.
- Coupe PLATEAU : possible 83 engagements sont engagées 76 équipes.
- Coupe D DEMANDRILLE : possible 51 engagements sont engagées 48 équipes.
- Coupe L LETEVE : possible 43 engagements sont engagées 42 équipes.
- Coupe JL MALLEZ : possible 53 engagements sont engagées 50 équipes.
- Coupe L CICA : possible 62 engagements sont engagées 52 équipes.
- Coupe du TERNOIS : possible 21 engagements sont engagées 15 équipes.

ELABORATION DU 1ER TOUR DE LA COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN

116 équipes peuvent participer au premier tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN.
Le tirage a été retransmis sur le site Facebook du District.
58 rencontres se dérouleront le 14 septembre 2025 à 15 Heures.

FEMININES

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 6 SEPTEMBRE 2025

Coupe ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN : possible 19 engagements sont engagées 19 équipes.

Coupe ARTOIS FEMININES à 8 : possible 39 engagements sont engagées 39 équipes.

ELABORATION DU 1ER TOUR DE LA COUPE ARTOIS FEMININES A 8

19 rencontres programmées -1 exempt.

Ces rencontres se dérouleront le 21 septembre 2025 aux heures de championnat.

VETERANS

MODIFICATIONS PARTICIPATION COUPES SENIORS

Suite à l'approbation des engagements COUPES VETERANS du 5 août 2025 et a la parution des groupes de championnat.

La commission rappelle que l'engagement en coupe d'ARTOIS est obligatoire (Article 4 des règlements des coupes du District) de ce fait les équipes suivantes ont été incorporées.

Coupe ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK

- Equipes du samedi : ES ELEU -
- Equipes du dimanche : FC ANNAY - FC CHARCOT - ESC ILLIES AUBERS - FC RICHEBOURG -

Coupe ARTOIS Vétérans à 8 :

- Equipes du samedi : US ANNEZIN - RC BOURS - AS FREVENT - AS SAILLY LABOURSE - AS VALLEE TERNOISE -
- Equipes du dimanche : ACFLL BETHUNE - ES BOIS BERNARD - FC CHARCOT - AG GRENAY - OC COJEUL - FCH LENS - AJ NEUVILLE - AC NOYELLES GODAULT - AEP VERDREL -

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 5 SEPTEMBRE 2025

Compte tenu des infos ci-dessous les engagements dans les différentes coupes sont de :

- Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK : possible 50 engagements sont engagées 50 équipes.
- Coupe ARTOIS VETERANS à8 : possible 75 engagements sont engagées 75 équipes.
- Coupe Léonce LOYER : possible 50 engagements sont engagées 42 équipes.

ELABORATION DU 1ER TOUR DE COUPES ARTOIS VETERANS A11

La commission rappelle que suite à l'adoption du vœux lors de l'assemblée générale du 17 juin 2025 à BULLY les MINES, l'ensemble des équipes qualifiées seront mélangées et les rencontres tirées se dérouleront le jour et à l'heure de championnat du club recevant.

- Samedi 13 septembre 2025, horaire de championnat - 3 rencontres programmées.
- Dimanche 14 septembre 2025 horaire de championnat - 22 rencontres programmées.

ELABORATION DU 1ER TOUR DE COUPES ARTOIS VETERANS A8 :

- Samedi 13 septembre 2025, horaire de championnat -*1*2 rencontres programmées.
- Dimanche 14 septembre 2025 horaire de championnat - 25 rencontres programmées - 1 exempt.

FUTSAL

Un point sera effectué lors de la prochaine réunion.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES

Jour des rencontres
Les rappels ci-dessous sont valable pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines.

Arrêté municipal
Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

Signature FMI
IMPORTANT bien vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats
Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures.

Feuille de recette
Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

Désignation du vainqueur de la rencontre en cas de match nul à l'issue de la rencontre
Le vainqueur sera désigné suivant les dispositions inscrit à l'Article 7.6 des règlements généraux du District.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR à l'attention du Président de la commission d'Appel) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le président de la commission des Coupes Seniors.
Daniel SION